



*Journées du Patrimoine
14 et 15 septembre*



Joyeux Anniversaires !

Cette année, les Journées du Patrimoine commémoreront deux anniversaires.

Il y a 100 ans la loi du 31 décembre 1913 présentait un texte fondateur pour la protection des monuments historiques en France, texte qui aura une forte incidence sur la sauvegarde, la conservation et la valorisation de nombreux monuments et sites de notre patrimoine. C'est sans doute aussi en partie l'esprit de cette loi qui a favorisé et encouragé la création d'associations patrimoniales comme la nôtre. Ces dernières contribuent activement à la sauvegarde des témoins de notre histoire qu'ils soient ou classés ou inscrits.

On fêtera aussi la 30^{ème} édition de la manifestation appelée, en 1984, « Journées portes ouvertes dans les monuments historiques » aujourd'hui « Journées européennes du Patrimoine ». Manifestation dont le succès ne se dément pas au fil des ans et qui amène des millions de curieux à visiter leur patrimoine national, départemental ou communal, et aussi des demeures privées, des bâtiments habituellement fermés au public.

Depuis 2001, Claix Patrimoine et Histoire, à l'occasion de ces journées, a souhaité mettre en valeur des lieux, des savoir-faire, des personnages parfois méconnus ou oubliés.

2013 ne faillira pas à cette habitude : nous nous retrouverons au domaine de La Ronzy. Accueillis par les propriétaires (qu'il faut ici remercier chaleureusement !), il nous sera permis de connaître un peu mieux ceux qui y ont vécu ; certains furent des magistrats éminents. Nous ferons plus ample connaissance avec eux, sous la houlette d'un de leurs descendants. Un agréable privilège pour lequel nous vous espérons nombreux !

Lucette MACLET

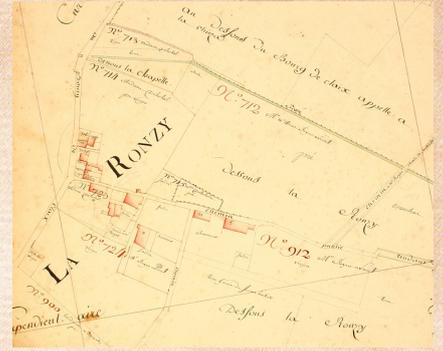
Claix Patrimoine et Histoire est une association Loi 1901 destinée à la connaissance et la promotion du patrimoine de la commune.

Vous pouvez adresser vos courriers, remarques et demandes de renseignements
9 allée des Pampres – 38 640 Claix ou sur notre site internet : www.claix-patrimoine.fr

Le Conseil d'Administration est composé de Lucette Maclet (présidente), Jean-Claude Michel (vice-président), Robert Masurel (trésorier), Jean-Claude Thévenot (secrétaire)
et Ghislaine Guillaud, Robert Keller, Christophe Revil, Claude Varanfrain (administrateurs)

La Ronzy, son domaine et ses personnages

Avec ses allures de belle villa italienne, le domaine de La Ronzy a fière allure dans son immense jardin ceint de hauts murs qui rendent la propriété secrète. Les Journées du patrimoine, le dimanche 15 septembre, nous permettront de découvrir l'histoire de ce hameau cité dès le 14^{ème} siècle puis de franchir la lourde grille en fer forgé ouvrant sur la lumineuse bâtisse dont on doit l'aspect actuel aux embellissements réalisés aux 18^{ème} puis 19^{ème} siècles par les Royer qui en sont propriétaires, sans discontinuer, depuis 1709. Notre visite nous donnera d'ailleurs l'occasion de partir à la rencontre de quelques-uns des illustres membres de la famille grâce aux recherches effectuées par l'un de leurs descendants, Gaëtan de Royer et dont voici quelques extraits.



Une famille protestante du Trièves

Durant les guerres de Religion, les Royer, réformés, s'installent dans le Trièves, région réputée invulnérable grâce aux citadelles détenues par le duc de Lesdiguières. En 1642, Claude Royer est consul de St-Baudille, il a notamment pour mission de collecter



l'impôt pour le compte du roi de France, à l'époque Louis XIV. Le souverain hostile au protestantisme mènera une vraie campagne de persécution, missionnant ses Dragons pour forcer les conversions avant de révoquer l'édit de Nantes en 1685. Cette hostilité poussera David Royer, fils de Claude, à abjurer sa foi, sa charge de notaire étant interdite aux protestants.

A la quatrième génération, Etienne Royer quitte le Trièves, région meurtrie par les arrestations, les pendaisons et les envois aux galères. Il se fixe à Grenoble et devient procureur au Baillage du Grésivaudan en

1703. En 1709, il hérite du domaine de La Ronzy, qui appartenait à la famille de Dorne.

Engagés dans la révolution libérale

Au 18^{ème} siècle, nombreux sont les membres de la famille Royer à s'élever au rang d'avocat consistorial au Parlement de Dauphiné ; jouissant à ce titre de la noblesse personnelle (privilège très rare), ils défendent les spécificités de leur Province, menacées sur le plan national, par une réforme de la justice diminuant les prérogatives des parlements. D'où leur engagement dans la révolte de 1788 et, par la suite, en faveur de la Révolution libérale. René Royer-Dupré, l'un des plus vieux avocats consistoriaux en 1788, défend le Parlement auprès de Necker. A l'Assemblée de Vizille, le député Alexandre Royer-Deloché se situe avec enthousiasme dans le camp réformiste avant d'être inquiété en 1793, durant la Terreur ; maire de Grenoble, il sert, comme haut magistrat, le Directoire, l'Empire et la Restauration. Tout comme Louis Royer, député à l'Assemblée de Vizille, administrateur du département puis Président du Conseil général de l'Isère, il traverse trois régimes.

Les Royer vont également servir la Révolution en dehors de la magistrature... et de l'Europe ! Fils de Thérèse Royer, Charles-Noël de Romand (dit Romand de Lisle après avoir servi en Martinique) s'engage volontaire en Amérique durant la guerre d'indépendance, s'illustre comme major dans l'artillerie américaine lors des assauts de la Grenade et de Savannah ; il meurt en 1784 dans un bateau le ramenant à Bordeaux.

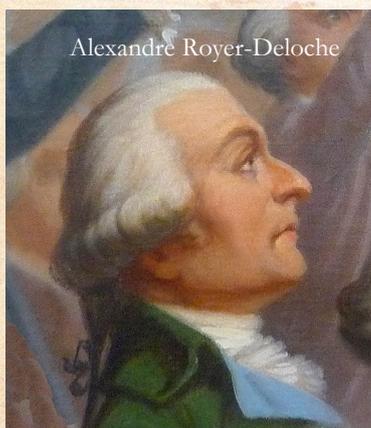
Louis Royer (1740-1828) : Président du Conseil général et Député à l'Assemblée de Vizille, il est arrêté comme suspect en novembre 1793, interné à Sainte Marie d'en Haut et rendu à la liberté en août 1794 sur les réclamations de ses concitoyens.

René Royer-Dupré (1721 – 1806) : Marié à Antoinette Chuzin, il eut de nombreux enfants dont Claude- Frédéric, ami de Stendhal, qui mourut à Grenoble le 7 frimaire an XI, tué en duel dans des circonstances assez mystérieuses.

Alexandre Royer-Deloche (1756 – 1842) : Frère de Louis Royer, avocat au Parlement quand éclata la Révolution, il s'emporta contre la Terreur et dut s'exiler à Lyon, ville rebelle, puis à Genève, où il vécut plusieurs mois dans une chaumière au milieu des bois. Un « retour en grâce », lui permit de devenir maire de Grenoble de 1818 à 1820, puis président à la Cour Royale de la ville. Il hérita de son frère le domaine de La Ronzy avant de le céder à son neveu Casimir.



René Royer Dupré



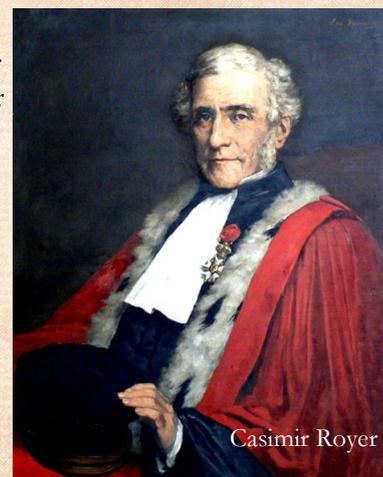
Alexandre Royer-Deloche

Un soutien sans faille au Second Empire

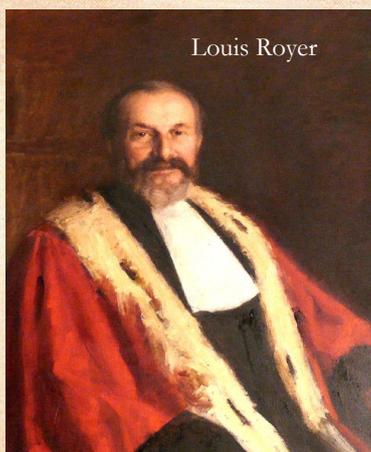
L'engagement public de la famille Royer se poursuit au 19ème siècle. Ernest de Royer-Dupré (petit-fils de René) devient ministre de la Justice de Louis Napoléon Bonaparte, puis de l'Empereur ; son fils, Clément, dirigera le parti bonapartiste quelques mois durant les débuts de la IIIe République. Cette branche fut anoblie sous la Restauration. Parmi les Royer restés à Grenoble, Casimir Royer est élu député à deux reprises, notamment sous l'Empire libéral. Plus tard son fils Louis, paiera dans sa carrière de magistrat, les frais de cet engagement familial. Quant à Paul, son petit-fils, il échouera dans toutes ses aventures électorales au service de mouvements

conservateurs et libéraux, dans les années 20.

Casimir Royer (1791-1876) : Successivement avocat, conseiller et Premier-Président à la Cour de Grenoble, conseiller municipal de cette ville, 21 ans conseiller général du canton de Vif, deux fois député, Casimir sortit appauvri de ses nombreux mandats politiques et pouvait dire à ses adversaires « qu'ils pouvaient lui refuser leurs suffrages, mais qu'il les défiait de lui refuser leur estime ». A Claix, il entreprit de grands travaux pour modifier l'aspect du domaine de La Ronzy : rehaussement de la maison d'un étage, ajout d'un perron, reconfiguration du parc à la mode romantique.



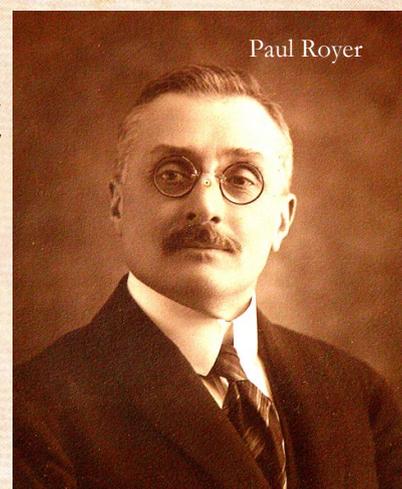
Casimir Royer



Louis Royer

Louis Royer (1839 – 1913) : Il débuta très jeune une carrière de magistrat. Il fut nommé Conseiller à la Cour en 1875 et y resta 30 ans jusqu'à sa retraite en 1905.

Paul Royer (1869 – 1944) : Avocat à la Cour d'Appel de Grenoble, ancien bâtonnier, Paul Royer consacra beaucoup d'énergie à sa carrière, en défendant une haute idée du métier d'avocat. Il fut conseiller municipal de Claix.



Paul Royer

Visite du Domaine de La Ronzy le dimanche 15 septembre

21 rue de La Ronzy

(Semitag Ligne N°58 / arrêt La Ronzy / Accessible aux PMR / Accès gratuit)

Visites commentées par Jean-Claude Michel et Gaëtan de Royer
à 10H30 et 14H30

Ailleurs à Claix...

Le fort de Comboire

Samedi 14 septembre – Visites guidées à 9 H30, 11 H, 14H30 et 16 H

Participation adulte 2 € (intégralement destinée à la restauration du fort)

En bel état de conservation cette fortification construite à la fin du 19^{ème} siècle présente encore de nombreux éléments de défense de l'époque comme de remarquables caponnières et une vaste poudrière. Les associations « Musée Régional des épopées impériales et gloires militaires » et « Amis du fort de Comboire » vous présenteront leurs efforts pour donner une nouvelle vie à l'édifice.



Ailleurs dans le canton...

Au Gua : Une commune et trois paroisses : histoire des trois églises

Vendredi 13 et samedi 14 septembre

Découverte de l'église Saint-André de Prélénfrey, de celle de Saint-Barthélemy (reconstruite après l'incendie de 1827) et de l'église Saint-François-de-Sales, aux Saillants (photo), fondée par Alexandre de Bérenger en 1669 mais consacrée seulement en 1711. (Renseignements auprès de Bernard Tixier au 06.89.78.45. 69)



A Saint Paul de Varcès : Les noix et noyers autour de Saint Paul

Samedi 14 et dimanche 15 septembre

Circuit de promenade, panneaux thématiques, présentation d'objets en noyer et pause gourmande.

A Varcès : Le Général d'Empire Jean-Jacques Bernardin Colaud de la Salcette

Dimanche 15 septembre de 10h à 12h et de 13h30 à 17h

Visites commentées par groupe, près du château de Malissoles, soldats en costume d'empire, tirs de canon, expositions, etc.

A Vif : Visite commentée de la ville et ses monuments

Dimanche 15 septembre à 10h puis 14H30

Départ de la Place de la Libération puis découverte de l'église Saint-Jean-Baptiste avant de marcher en direction de la place Berriat, du vieux quartier puis de la rue Champollion. La balade s'achèvera sur la Place des Onze Otages où se réunissaient jadis les assemblées consulaires.

Nos prochains rendez-vous

*Samedi 5 octobre : Sortie Vie de Château / Promenade dans le Grésivaudan
(voir bulletin d'inscription ci-joint)*

*Samedi 16 novembre à 20H à la salle des fêtes du Bourg : Assemblée Générale
(voir convocation ci-jointe)*

Samedi 14 décembre à 18H30 à la salle des fêtes du Bourg : La Mondée clairoise